Affaire de “la rumeur” : un deal Rachida Dati – Nicolas Sarkozy ?

05/01/2011 à 15h06

Finalement, Rachida Dati ne devrait pas porter plainte contre Benjamin Biolay, indique Le Canard Enchaîné, mercredi.

(…] D’après Le Canard Enchaîné, c’est Nicolas Sarkozy lui-même qui aurait dissuadé Rachida Dati de porter plainte. Objectif du Président : ne pas remettre sur le devant de la scène les rumeurs sur la vie privée de son couple. Car si la plainte avait été déposée, Carla aurait sûrement été convoquée par le juge responsable de l’instruction, indique le journal satirique.

Rachida Dati aurait accepté de ne pas porter plainte lors de l’entretien qu’elle a eu avec Nicolas Sarkozy, en décembre, à l’Elysée.

Mais en échange, la maire du 7e arrondissement aurait demandé à Nicolas Sarkozy d’être la candidate de l’UMP aux élections législatives de 2012 dans la 2e circonscription de Paris. Cette circonscription, qui vient d’être redécoupée, englobe désormais les Ve, VIe et VIIe arrondissements de la capitale. Le hic : c’est celle que lorgne aussi François Fillon, d’après Le Canard… (…)

Le Post

(merci à Ethan)